

Nom Prénom :

Élève en	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année
à : ENSC - Bordeaux INP	<input type="checkbox"/> Cognitique		
ENSMAC - Bordeaux INP	<input type="checkbox"/> Agroalimentaire – Génie biologique <input type="checkbox"/> Chimie- Génie physique <input type="checkbox"/> Matériaux (alternance) <input type="checkbox"/> Agroalimentaire - Génie industriel (alternance) <input type="checkbox"/> Matériaux composites – Mécanique (alternance)		
ENSEGID- Bordeaux INP	<input type="checkbox"/> Environnement, Géo ressources et Ing. du Dév. durable		
ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP	<input type="checkbox"/> Électronique <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> Mathématique et Mécanique <input type="checkbox"/> Télécommunications <input type="checkbox"/> Réseaux et systèmes d'information (alternance) <input type="checkbox"/> Systèmes électroniques embarqués (alternance)		
ENSPIMA- Bordeaux INP	<input type="checkbox"/> Performance Industrielle et Maintenance Aéronautique		
ENSTBB - Bordeaux INP	<input type="checkbox"/> Technologie des Biomolécules		
La Prépa des INP	<input type="checkbox"/>		

I. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) de l'Union Européenne est entré en vigueur. Ce texte clarifie les conditions dans lesquelles nous devons vous informer et pouvons traiter vos données personnelles. Afin de vous garantir la plus grande transparence quant à l'utilisation de ces données, nous tenons à vous rappeler que vous restez maître de vos données personnelles.

Dans le cadre de votre scolarité, nous conservons vos coordonnées en vous assurant de leur confidentialité.

J'autorise Bordeaux INP et ses composantes à utiliser ces données dans le cadre des démarches administratives liées à ma formation.

II. AUTORISATION D UTILISATION DE LA PHOTOGRAPHIE

Lors de la délivrance de votre carte d'étudiant multiservices « Aquipass », votre photographie sera stockée sur un serveur sécurisé.

Elle pourra également être utilisée afin de constituer un trombinoscope à l'usage exclusif des équipes pédagogiques et administratives.

Votre photographie sera alors protégée et accessible uniquement par l'administrateur de ce service.

Elle sera conservée durant toute votre scolarité au sein de Bordeaux INP, et ne sera en aucun cas communiquée à des tiers, vendue, ou encore utilisée pour un autre usage.

Bordeaux INP et ses composantes est autorisé à utiliser ma photo pour un trombinoscope à usage pédagogique :

OUI

NON

Bordeaux INP et ses composantes est autorisé à publier librement les photographies et vidéos me représentant dans le cadre exclusif de leurs publications à des fins pédagogiques ou scientifiques et/ou de communications externes ou internes sur support papier et/ou numérique (annuaires, plaquettes, brochures de présentation, affichettes, sites internet, ...) :

OUI

NON

III. AUTORISATION DE TRANSFERT DE DONNEES PERSONNELLES VERS LE CROUS

La carte « Aquipass » vous permet grâce à la monétique « Izly » (« porte-monnaie dématérialisé » rechargeable en ligne par carte bancaire ou par virement SEPA) de payer différentes prestations :

- Repas dans les restaurants universitaires ;
- Achat de friandises ou boissons aux distributeurs automatiques ;

Pour profiter de ces services, vous devez autoriser l'établissement à transmettre les données suivantes au Centre National des Œuvres Universitaires (CNOUS). :

- Nom ;
- Prénom ;
- Date de naissance ;
- Votre adresse de messagerie Bordeaux INP.

Si vous n'autorisez pas ce transfert de données, vous ne pourrez bénéficier des services dont le paiement est réalisée grâce à la technologie « Izly ».

Vous pourrez utiliser les restaurants universitaires sur présentation de votre carte et vous devrez vous acquitter du tarif étudiant en numéraire.

Bordeaux INP et ses composantes est autorisé à transmettre partie de mes données au CNOUS pour l'usage d'Izly :

OUI

NON

Signature de l'élève

Signature des représentants légaux si élève mineur